



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
HAUTS-DE-FRANCE**

**Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine
du Pas-de-Calais**

Dossier suivi par : MOINE Brian

Objet : Plat'AU - PERMIS DE CONSTRUIRE

Numéro : PC 062498 25 00005 U6201

Adresse du projet : 86 Boulevard Emile Basly 62300 Lens

Déposé en mairie le : 21/02/2025

Reçu au service le : 11/03/2025

Nature des travaux:

Demandeur :

Monsieur FLAMMIA FABIO-ANTONIO

22Bis Rue Marcel Leroux

62143 Angres

Cet immeuble n'est pas situé en (co)visibilité avec un monument historique. Par conséquent, les articles L621-30, L621-32 et L632-2 du code du patrimoine ne sont pas applicables et ce projet n'est pas soumis à l'accord de l'architecte des Bâtiments de France.

Cependant, ce projet appelle des recommandations ou des observations au titre du respect de l'intérêt public attaché au patrimoine, à l'architecture, au paysage naturel ou urbain, à la qualité des constructions et à leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant :

Considérant que ce dossier est situé dans la Zone tampon définie autour du Bien 'Bassin minier du Nord-Pas de Calais' inscrit sur la Liste du patrimoine mondial par l'Unesco, dont la valeur doit être préservée sous peine de porter atteinte à l'intérêt et la qualité des lieux,

Conformément aux dispositions de l'article L612-1 du code du patrimoine,

Conformément aux dispositions de l'article R111-27 ou L421-6 du code de l'urbanisme,

L'accord sur le présent dossier doit être conditionné au respect des prescriptions suivantes :

Les châssis d'éclairage en toiture devraient être en pose encastrée ne formant pas saillie sur la pente de toiture, en pose plus haute que large, et alignés avec les baies qu'ils surplombent.

Fait à Arras



Signé électroniquement
par Loic LEVIN
Le 09/05/2025 à 15:02

Architecte des Bâtiments de France
Monsieur Loic LEVIN

Cet avis ne constitue pas une décision définitive sur le dossier. Cette décision sera prise par l'autorité compétente chargée de délivrer les autorisations de travaux. Par conséquent, le demandeur ne peut pas débiter les travaux à la réception de cet avis.

ANNEXE :

Gare situé à 62498|Lens.

Monument E.Basly et entours situé à 62498|Lens.

Grands bureaux situé à 62498|Lens|2 route de la Bassée. Avenue Elie Reumaux..

N/Réf : PS/GB/PB/GD-2025L189

AVIS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LENS-LIEVIN
Sur le dossier ci-dessous référencé

Direction Eau et Réseaux

Dossier suivi par :
Gaëlle DECAILLON

Tél : 03 21 790 607
polreseaux@agglo-
lenslievin.fr

Dossier n° : PC 062 498 25 00005
Demandeur : Fabio FLAMMIA
Objet : Division d'une d'un local commercial en logements
Adresse des travaux : 86 boulevard Emile Basly à Lens
Parcelle : AB 35

La C.A.L.L. émet un avis favorable.

Le dossier n'appelle pas de nouveau besoin en matière de raccordement aux réseaux d'eau et d'assainissement collectif.

Le pétitionnaire se rapprochera des services de la C.A.L.L. afin de déterminer si un prétraitement par bac à graisses est nécessaire avant rejet au réseau des eaux issues de l'activité de restauration. Dans ce cas, en tant qu'eaux usées assimilées domestiques, une autorisation spécifique devra être demandée aux services de la C.A.L.L.

Compte-tenu que le projet ne prévoit aucune augmentation de la superficie, le rejet des eaux pluviales pourra rester inchangé.

Signé électroniquement par : Pierre SENECHAL
Date de signature : 16/04/2025
Qualité : Vice-Président Eau et Assainissement de la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin





**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale des
affaires culturelles**

Pôle Patrimoines & architecture
Service régional de l'archéologie

C.A. LENS-LIEVIN
droitdessols@agglo-lenslievin.fr

LILLE, le 27/03/2025

Objet : Archéologie préventive – Réception d'un dossier d'aménagement

Réf. : PC 062498 25 00005_LENS 62

Livre V du Code du patrimoine

Vous m'avez transmis le dossier d'aménagement visé en référence afin que j'évalue son impact sur d'éventuels vestiges archéologiques et que je détermine, le cas échéant, les mesures d'archéologie préventive nécessaires à mettre en œuvre.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 10/03/2025.

Après examen du dossier, je vous informe que, en l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné, de la nature et de l'impact des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ce projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le préfet de la région Hauts-de-France,
et par délégation,
le directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation,
le conservateur régional de l'archéologie adjoint

Philippe Hannot

CORROYEZ Dorine

De: Ternisien Juliette <JTernisien@agglo-lenslievin.fr>
Envoyé: lundi 19 mai 2025 13:50
À: CORROYEZ Dorine
Cc: CHWALKOWSKI Murielle
Objet: RE: APD - 86, boulevard Basly LENS
Pièces jointes: 62300L_2024_01_00021 A signé.pdf; 62300L_2024_01_00022 A signé.pdf; 62300L_2024_01_00023 A signé.pdf

Bonjour Dorine,

Nous avons effectué la visite le 07/04/2025.

Cependant, une fois sur place nous nous sommes aperçu que la division était déjà faite.
Les 3 logements sont existants et nous avons bien les APML en accord pour ces logements.
L'extension ne concerne que le local commercial (restaurant), nous avons donc annulé ce dossier côté APD.
Nous ne fournirons pas d'avis sur celui-ci.

Ci-joint les courriers d'accord Permis de Louer pour les 3 logements.



www.agglo-lenslievin.fr

21 rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. +33 (0)3 21 790 790

Juliette Ternisien

Instructrice permis de louer

JTernisien@agglo-lenslievin.fr
Tél. 03 21 790 509

Suivez-nous !



De : CHWALKOWSKI Murielle <mchwalkowski@mairie-lens.fr>

Envoyé : lundi 19 mai 2025 09:55

À : CORROYEZ Dorine <dcorroyez@mairie-lens.fr>

Cc : Ternisien Juliette <JTernisien@agglo-lenslievin.fr>

Objet : TR: APD - 86, boulevard Basly LENS

Bonjour,
Pas eu de retour concernant ce dossier
Bonne journée
Cdt

De : CORROYEZ Dorine <dcorroyez@mairie-lens.fr>

Envoyé : lundi 19 mai 2025 09:12

À : CHWALKOWSKI Murielle <mchwalkowski@mairie-lens.fr>

Objet : TR: APD - 86, boulevard Basly LENS

Mumu,

Tu as eu un retour sur l'APD pour ce dossier.

Merci à toi
Dorine

De : permisdelouer <permisdelouer@mairie-lens.fr>

Envoyé : lundi 24 mars 2025 09:20

À : Ternisien Juliette <JTernisien@agglo-lenslievin.fr>

Cc : POISSON Delphine <dpoisson@mairie-lens.fr>; CARREZ Etienne <ecarrez@mairie-lens.fr>; CORROYEZ Dorine <dcorroyez@mairie-lens.fr>

Objet : RE: APD - 86, boulevard Basly LENS

Bonjour,

Le dossier vient d'être enregistré sous le n° APD 62300L2025-03-00199 du 24 mars 2025 mais concernant le 2^{ème} mail qui doit suivre je ne l'ai pas reçu.

Bonne journée
Cdl

De : Ternisien Juliette <JTernisien@agglo-lenslievin.fr>

Envoyé : vendredi 21 mars 2025 09:50

À : CHWALKOWSKI Murielle <mchwalkowski@mairie-lens.fr>

Objet : TR: APD

Bonjour Murielle,

Peux-tu pré-instruire cette demande pour le 86 rue Basly ?
Un deuxième mail va suivre.

Bien à toi,



www.agglo-lenslievin.fr

21 rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex
Tél. +33 (0)3 21 790 790

Juliette Ternisien

JTernisien@agglo-lenslievin.fr
Tél. 03 21 790 509

Suivez-nous !



@AggloLensLievin

De : CORROYEZ Dorine <dcorroyez@mairie-lens.fr>

Envoyé : lundi 10 mars 2025 11:13

À : Ternisien Juliette <JTernisien@agglo-lenslievin.fr>

Cc : BOURGEOIS Dorothée <dbourgeois@mairie-lens.fr>; POISSON Delphine <dpoisson@mairie-lens.fr>; CHWALKOWSKI Murielle <mchwalkowski@mairie-lens.fr>

Objet : APD

Bonjour Juliette,

Pour information, M FLAMMIA a déposé un APD lors du dépôt de son PC pour le 86 bvd Basly.